



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**

**Place du Portage, Phase III**

**Core 0B2 / Noyau 0B2**

**Gatineau**

**Québec**

**K1A 0S5**

**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**

**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT  
DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St. / 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Services communication stratégique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN579-180761/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EN579-18-0761	<b>Date</b> 2017-09-01
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$CX-025-73227	
<b>File No. - N° de dossier</b> cx025.EN579-180761	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-09-08</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT</b>
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lamoureux, Jenny	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cx025
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 993-4355 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 949-1281
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 002

La présente modification vise à apporter des modifications à la demande de soumissions.

### 1) À la page 7 sous 3.1.1. BARÈME DE PRIX

Ajouter :

Option de prolongation – Année 4	24 jours	\$ / jours	\$

### 2) À la page 13 et 14, sous 4.1.1.2. Critères techniques cotés :

Supprimer :

Critères techniques cotés	Instructions à l'intention des soumissionnaires	Points accordés	Note technique
<b>C-5 Résumés des projets en matière de communication et de mobilisation classiques</b> <b>Nombre maximal de points : 10 points</b> <b>Nombre minimal de points : 6 points</b>			
Le soumissionnaire devrait démontrer son expérience de la communication et de la mobilisation classiques.	<p>Afin de démontrer son expérience, le soumissionnaire devrait présenter jusqu'à deux (2) exemples de projets qu'il a réalisés au cours des cinq (5) dernières années et qui portent sur au moins deux (2) des domaines de la communication et de la mobilisation numériques classiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Événements</li> <li>- Activités de diffusion</li> <li>- Voies de communication entrantes</li> </ul> <p>Pour chaque exemple de projet, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les domaines de la communication et de la mobilisation classiques visés par le projet;</li> <li>b) les dates de début et de fin du projet;</li> <li>c) une description brève du projet, y compris la portée, les éléments livrables, les objectifs à atteindre,</li> </ul>	<p>Pour chaque exemple de projet, les points suivants seront attribués :</p> <p>l'exemple de projet vise plus de trois (3) projet de communications et d'engagement traditionnels  <b>= 0,5 point</b></p> <p>le soumissionnaire a fourni tous les renseignements requis  <b>= 1 point</b></p> <p>le soumissionnaire a fourni tous les renseignements requis  <b>= 1 point</b></p> <p>l'exemple de projet a été réalisé au cours des cinq (5) dernières années  <b>= 1 point</b></p> <p>la description de l'exemple de projet comporte des détails qui indiquent aux</p>	

	<p>les enjeux et les résultats ou extraits des travaux.</p> <p>Remarque : si le soumissionnaire présente plus de deux (2) exemples de projets, seuls les deux (2) premiers exemples seront évalués.</p>	<p>évaluateurs une bonne compréhension de la portée, des éléments livrables, des objectifs à atteindre, des enjeux, de l'intention et des résultats ou extraits des travaux = <b>1 point</b></p> <p><b>Nombre maximal de points pour C-5 : 5 points par exemple de projet jusqu'à concurrence de 10 points</b></p>	
--	---	--	--

Remplacer par :

Critères techniques cotés	Instructions à l'intention des soumissionnaires	Points accordés	Note technique
<b>C-5 Résumés des projets en matière de communication et de mobilisation classiques</b> <b>Nombre maximal de points : 10 points</b> <b>Nombre minimal de points : 6 points</b>			
<p>Le soumissionnaire devrait démontrer son expérience de la communication et de la mobilisation classiques.</p>	<p>Afin de démontrer son expérience, le soumissionnaire devrait présenter jusqu'à deux (2) exemples de projets qu'il a réalisés au cours des cinq (5) dernières années et qui portent sur au moins deux (2) des domaines de la communication et de la mobilisation numériques classiques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Événements</li> <li>- Activités de diffusion</li> <li>- Voies de communication entrantes</li> </ul> <p>Pour chaque exemple de projet, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d) les domaines de la communication et de la mobilisation classiques visés par le projet;</li> <li>e) les dates de début et de fin du projet;</li> <li>f) une description brève du projet, y compris la portée, les éléments livrables, les objectifs à atteindre,</li> </ul>	<p>Pour chaque exemple de projet, les points suivants seront attribués :</p> <p>l'exemple de projet vise au moins deux (2) domaines de communication et de la mobilisation classiques  <b>= 1.5 points</b></p> <p>l'exemple de projet vise plus de deux (2) domaines de communication et de la mobilisation classiques  <b>= 0,5 point</b></p> <p>le soumissionnaire a fourni tous les renseignements requis  <b>= 1 point</b></p> <p>l'exemple de projet a été réalisé au cours des cinq (5) dernières années  <b>= 1 point</b></p> <p>la description de l'exemple de projet comporte des</p>	

	<p>les enjeux et les résultats ou extraits des travaux.</p> <p>Remarque : si le soumissionnaire présente plus de deux (2) exemples de projets, seuls les deux (2) premiers exemples seront évalués.</p>	<p>détails qui indiquent aux évaluateurs une bonne compréhension de la portée, des éléments livrables, des objectifs à atteindre, des enjeux, de l'intention et des résultats ou extraits des travaux = <b>1 point</b></p> <p><b>Nombre maximal de points pour C-5 : 5 points par exemple de projet jusqu'à concurrence de 10 points</b></p>	
--	---	--	--

**3) À la page 15 et 16, sous 4.2 Méthode de sélection, 4.2.1 Méthode de sélection – Meilleur Valeur :**

**Supprimer :**

2. Pour déterminer le score total d'un enchérisseur, le total des points de la proposition technique sera divisé par le score technique maximal puis multiplié par 70 pour arriver au score technique pondéré. La proposition financière soumise la plus basse sera divisée par la proposition financière totale du soumissionnaire, puis multipliée par 30 pour arriver au score financier pondéré. Le score total sera la somme du score technique pondéré et du score financier pondéré.
3. Les soumissions ne répondant pas aux exigences de a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus grand nombre de points sera recommandée pour attribution d'un contrat, pourvu que le prix total évalué n'excède pas le budget disponible pour ce besoin.
4. Lorsque deux (2) propositions ou plus ont obtenu le même total de points le plus élevé, la proposition ayant le prix total le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

**Remplacer par :**

**4.2.1 Méthode de sélection – Meilleur Valeur**

2. La sélection sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 70 % sera accordée au mérite technique et une proportion de 30 % sera accordée au prix.
3. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 70 %.
4. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 30 %.
5. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
6. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat

7. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables.
8. Lorsque deux (2) propositions ou plus ont obtenu le même total de points le plus élevé, la proposition ayant le prix total le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

**4) À la page 24, sous 7.8 Instructions relatives à la facturation :**

**Supprimer :**

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Une (1) copie électronique doivent être envoyés par courriel à :  
RCNDACDistributiondecontrat.NCRCPDContractDistribution@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**Remplacer par :**

2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
  - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
  - b. Une (1) copie électronique doivent être envoyés par courriel à :  
TPSGC.padgamiace-appbmpace.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION DEMEURENT INCHANGÉES.**